

**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

**Informations dévoilées par la TROVEPO : la *Ligue des droits et libertés* réitère sa demande d'enquête sur la répression du printemps dernier**

**Montréal, le 16 avril 2013** - La *Ligue des droits et libertés* s'inquiète des informations rendues publiques par la TROVEPO sur les actions policières et les décisions de la ville de Gatineau lors des événements de contestation sociale du printemps 2013. Ces nouveaux faits démontrent l'importance de tenir une enquête publique et indépendante sur la répression du printemps 2013.

Dans un communiqué publié ce matin, la TROVEPO dévoile que 238 constats d'infractions ont été émis alléguant une violation des articles 500 et 500.1 du *Code de la sécurité routière* au printemps dernier à Gatineau. Parmi les personnes ayant reçu ces constats, plusieurs n'ont pas été prévenues le jour-même de l'illégalité de leur geste et l'ont appris en recevant leur avis d'infraction, quelques mois plus tard. Selon les informations obtenues par la TROVEPO, la vaste majorité des sommes recueillies avec ces contraventions restera à la ville de Gatineau. Selon David Clément, président de la TROVEPO, la police de Gatineau a « recueilli, avec impunité, des informations très personnelles – dont les photos – sur des dizaines de personnes qui n'ont jamais été accusées d'aucun geste criminel. Ces informations, jusqu'à preuve du contraire, sont encore entre les mains de la police ».

Comme le souligne la TROVEPO, ces nouvelles informations soulèvent des questions préoccupantes : À quelles fins la police a-t-elle utilisé ces photographies ou compte-t-elle le faire? Comment la police a-t-elle retrouvé et identifié les personnes à qui elle a envoyé une contravention? Par ces contraventions, la ville de Gatineau cherche-t-elle à faire assumer aux manifestants les coûts associés manifestations?

Selon la *Ligue des droits et libertés*, une enquête publique et indépendante permettrait de répondre à ces questions et faire la lumière sur l'ensemble des faits survenus dans le cadre du printemps étudiant. La Ligue demande cette enquête publique depuis près d'un an et compte continuer à mener des actions avec les 64 autres organisations qui portent la même demande. Il n'est pas trop tard pour faire la lumière sur une des plus grandes vagues de répression policière de l'histoire du Québec contemporain. Les informations dévoilées par la TROVEPO nous rappellent que cette enquête est plus nécessaire que jamais.

-30-

**Pour informations et entrevues :**

Lysiane Roch, *Ligue des droits et libertés*, 514-715-7727

**Pour accéder au dossier « Liberté d'expression et droit de manifester » de la *Ligue des droits et libertés***

<http://liguedesdroits.ca/?categorie=droit-de-manfiester>